



Jeun'ESS en transition

**Accompagnement des jeunes à la création d'activités d'intérêt général
au service d'une société écologique et solidaire**

Dossier de présentation de l'appel à projets

Un programme porté par



Avec le soutien de





Une nouvelle génération

Effondrement de la biodiversité, changement climatique, hausse des inégalités sociales, diminution des libertés, transformation numérique, reculs démocratiques... Face aux crises qui traversent nos sociétés la jeunesse est la première concernée, comment le vit-elle ?

Les réactions qui s'expriment sont à l'image du monde, complexes et plurielles. Tirillée entre la recherche de sens et le besoin de sécurité, entre le désir d'engagement collectif et le poids de l'individualisme contemporain, entre la nécessité de résoudre les grands défis du siècle et la volonté de vivre l'instant présent, la jeunesse cherche la ligne de fuite qui lui garantira un avenir heureux.

Au sein du Mouvement Colibris, nous sommes convaincus de deux choses : l'importance de **nous relier à chacun et chacune d'entre vous pour co-construire des imaginaires** en faveur du respect du vivant, et le devoir de vous outiller pour vous donner le maximum de poids dans la transformation de nos sociétés.

Inscrit dans le Programme Jeunes lancé début 2022 par le Mouvement Colibris, « Jeun'ESS en transition » (JET) accompagne les initiatives de transition écologiques et solidaire que vous portez, afin de :

- ✦ Contribuer à la création et à la pérennisation de nouvelles initiatives qui transforment les territoires en faveur d'une société plus écologique et solidaire,
- ✦ Faciliter le passage d'une idée à un projet, et d'un projet à une activité,
- ✦ Encourager la mise en relation et le partage d'expérience entre des jeunes qui s'engagent,
- ✦ Transmettre et partager autour d'un modèle de société alternatif, radicalement différent du modèle dans lequel nous vivons.

Nous souhaitons faire de ce programme un espace d'échange, de partage, de mutualisation au cœur duquel s'invente de nouveaux récits, de nouveaux modes de vie impulsés par la jeunesse !

Vous avez une idée de projet en faveur de la transition écologique et solidaire ?

Vous exercez dans le domaine de l'accompagnement, vous êtes expertes ou expert sur un thème, mécène, ou vous souhaitez vous engager bénévolement pour mentorer des projets ?

Contactez-nous en envoyant un mail à : julie@colibris-lemouvement.org



Le programme en bref

Un accompagnement de 18 mois, totalement gratuit



Préciser son idée



La modéliser



Trouver des
solutions



La déployer

Un découpage en deux temps

Une phase
d'accompagnement
renforcé de 12 mois

Des formations et
ateliers collectifs

Un suivi individuel
de chaque projet

Des interventions
d'experts

Des événements de
mise en réseau

Une phase de suivi
distancié de 6 mois

Un budget d'ingénierie
mobilisable selon vos
besoins

La mise en visibilité de
vos projets

Nos outils à votre
disposition

Une équipe qui reste
disponible selon vos
besoins

Qui peut candidater ?

Les essentiels

Le parcours d'accompagnement « jeun'ESS en transition » est fait pour vous si :

- ✓ Vous avez **entre 18 et 30 ans**
- ✓ Vous souhaitez développer des **projets d'intérêt général** s'inscrivant dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire. Toute thématique est éligible du moment qu'elle contribue à la transition écologique et solidaire
- ✓ Vous vous reconnaissez dans les [valeurs du Mouvement Colibris](#)
- ✓ Votre initiative est en **phase d'idéation** : un besoin identifié sur le territoire et une proposition de solution pour y répondre. Cela nous permettra de vous accompagner tout au long du projet jusqu'au déploiement de votre activité.

Nous porterons une attention particulière à l'adéquation entre le projet et son territoire d'implantation, élément essentiel pour avoir un impact significatif et espérer pérenniser l'activité.

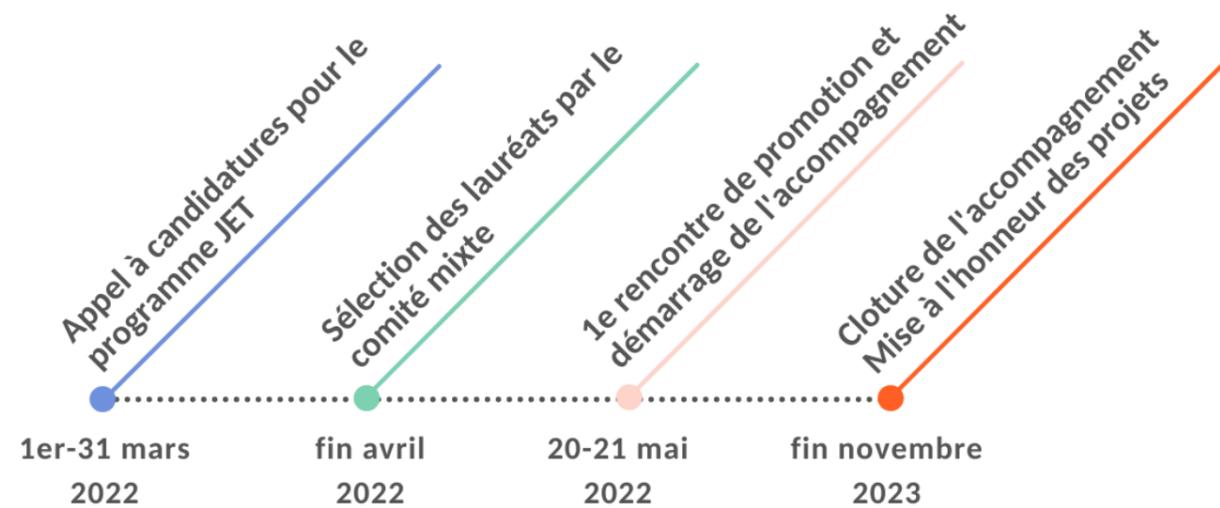


**Candidater :
calendrier et
objectifs**

Les + qui pourraient faire la différence entre deux candidatures

- ✓ Vous nous confirmez que cet accompagnement **ne vous soustrait pas à un programme comparable qui existerait déjà** sur votre territoire. Il existe de nombreuses structures d'accompagnement qui ont développé une fine connaissance de leurs écosystèmes territoriaux, ce serait vraiment dommage de passer à côté !
- ✓ Vous êtes hyper motivé.e et vous pouvez **mobiliser au minimum quatre jours par mois** pour suivre le parcours d'accompagnement et assurer le développement de votre projet.
- ✓ Votre projet est **innovant** et répond à des **enjeux sociaux ET environnementaux**.

Calendrier et processus de sélection



Du 8 au 31 mars à minuit, l'appel à candidatures

Pour déposer votre dossier de candidature vous devez impérativement **remplir le formulaire en ligne** accessible sur le site internet de la Fabrique des colibris. Cela nous permettra d'en savoir plus sur vous, vos motivations et l'idée que vous portez.

Dans le cas où votre projet serait porté par un collectif de personnes, nous vous demandons de ne remplir qu'une seule fois le formulaire. Sachez qu'au maximum 3 personnes de votre collectif pourront participer aux rencontres du programme.

Une fois le formulaire commencé vous devez le remplir jusqu'à la fin pour l'envoyer, il n'est pas possible de le sauvegarder pour le terminer plus tard. **Vous pouvez télécharger à l'avance toutes les questions pour préparer votre dossier.**

Courant avril, l'annonce des candidat.es présélectionnés et leur audition

Les candidat.es qui auront été présélectionné.es recevront la nouvelle accompagnée d'une sollicitation de rendez-vous par voie électronique **dès le 8 avril**.

Les entretiens s'étaleront **du 11 au 22 avril** afin de confirmer les éléments transmis via le formulaire ainsi que l'adéquation du parcours au regard de leurs situations, et d'évaluer le potentiel de chacun.e. Ces entretiens se feront en visioconférence avec un ou deux représentants du comité de sélection.

Les lauréats et lauréates seront confirmés fin avril / début mai par voie électronique !

Les rencontres



Toutes les thématiques mentionnées seront abordées mais l'ordre des rencontres pourra évoluer.

Rencontre 1 - 20 et 21 mai 2022

Lancement du programme, rencontre entre les porteurs et porteuses, éléments clés du lancement d'initiatives et plan d'accompagnement.

Rencontre 2 - 1er et 2 juillet 2022

Se situer dans l'ESS + définir sa problématique, dessiner son projet et son impact.

Rencontre 3 – 9 et 10 septembre 2022

Connaître et comprendre son écosystème, ses clients, clientes et bénéficiaires + trouver son modèle socio-économique

Rencontre 4 – 14 et 15 octobre 2022

Connaître et associer les acteurs et actrices du financement public + construire son plan de financement et piloter son activité.

Rencontre 5 – 25 et 26 novembre 2022

Choisir la ou les formes juridiques de son projet + gestion des ressources humaines et fonction employeur + établir une gouvernance au service de sa raison d'être.

Rencontre 6 – janvier 2023

Élaborer sa stratégie de communication et penser les grands temps forts de sa communication.

Rencontre 7 – mars 2023

Préparer le lancement de son activité et sa feuille de route pour la phase de suivi distancié d'avril à novembre.

Rencontre 8 – novembre 2023

Clôture de l'accompagnement et mise à l'honneur des initiatives.

+ un suivi individuel de chaque projet

Vous pourrez vous appuyer sur un binôme de mentors durant toute la durée de l'accompagnement. Des rendez-vous de suivi auront lieu régulièrement entre les rencontres afin de :

- ▶ Garantir l'intégration des connaissances transmises durant les formations
- ▶ Assurer l'adéquation entre le contenu du programme et vos besoins
- ▶ Mettre en débat et bonifier la stratégie de votre projet
- ▶ Vous apporter des compétences et un réseau supplémentaires
- ▶ Vous appuyer sur certaines tâches opérationnelles

+ des webinaires thématiques

A chaque stade du projet des besoins émergeront en lien avec votre thématique d'action ou votre territoire : comprendre le fonctionnement des filières agricoles locales, identifier les opportunités des PTCE, parcourir les modèles de gouvernance des tiers lieux...

Ces besoins étant spécifiques, ils ne seront pas traités dans le cadre des journées de formation. En complément, nous vous proposerons donc une sélection de webinaires « métier » qui vous permettra de développer une meilleure connaissance de vos métiers et de votre écosystème. Nous prévoyons l'organisation d'un webinaire par trimestre ainsi qu'une veille pour vous informer en continu des événements de nos partenaires.

+ un fond d'ingénierie pour la mobilisation d'expertises externes

La création d'une activité nécessite généralement un investissement de départ pour financer de l'exper-

tise : appui à la rédaction de statuts juridiques complexes, à la réalisation des démarches réglementaires d'ouverture de fonds de commerce, à la mise en place d'un modèle de comptabilité analytique...

Ces prestations essentielles au développement du projet peuvent être traitées via du mécénat de compétences ou financés par l'intermédiaire de dispositifs territoriaux tels que les Dispositifs Locaux d'Accompagnement, mais ce n'est pas toujours le cas.

Pour y remédier nous avons créé un fond d'ingénierie, mobilisable pour la prise en charge de prestations externes nécessaires au développement de votre projet. Chaque lauréat aura la possibilité de mobiliser ce fond pour son projet, sous réserve de validation par le comité de pilotage du programme d'accompagnement.

+ des ressources mises à votre disposition

Le Mouvement Colibris accompagne depuis plus de 15 ans toutes celles et ceux qui s'engagent pour une transformation écologique et solidaire de notre société. A chaque fois qu'un verrou était identifié nous avons essayé de trouver la clé qui lui correspondait. Aujourd'hui nous rassemblons ces différents outils au sein d'une mallette qui vous est destinée. Elle vous permettra notamment de :

- ▶ Accéder à l'ensemble des formations que nous avons conçu (permaculture, écolieux, démocratie, gouvernance partagée...)
- ▶ Participer aux événements de territoire que nous animons afin de nourrir le débat autour des questions centrales de la transition écologique et solidaire
- ▶ Créer votre propre parcours de formation interne ou externe
- ▶ Mobiliser des ressources humaines, financières et matérielles issues de nos communautés
- ▶ Profitez des outils numériques éthiques que nous mettrons à votre disposition.



Foire aux questions

FAQ

Puis-je candidater si une structure d'accompagnement de projets ESS existe déjà sur mon territoire ?

Oui ! Nous demandons simplement à chacun.e de se renseigner sur les dispositifs existants sur leurs territoires avant de candidater car :

- nous avons pu mesurer la qualité du travail réalisé par les structures territoriales d'accompagnement de projets l'ESS.
- nous avons conscience que leur ancrage politique local et leur connaissance du territoire sont de grands atouts.
- nous souhaitons avant tout soutenir les projets n'ayant pas d'autre possibilité de bénéficier d'un accompagnement.

Il peut arriver que les structures locales ne soient pas en capacité de répondre à vos enjeux, que leurs appels à projets soient déjà terminés, que les thématiques ouvrant droit à accompagnement ne soient pas les vôtres, ou que vous n'ayez pas été sélectionné. Si c'est le cas vous pouvez tout à fait candidater et le préciser dans votre formulaire d'inscription.

Quid de la culture ? Cela fait-il partie de vos enjeux ?

Bien sur, à condition que ce soit une culture engagée ! A titre d'exemples cela peut être un projet d'éducation populaire avec un caractère social ou environnemental, ou un projet de café-épicerie culturel avec une dimension locavore et s'inscrivant dans un cadre de développement rural.

Projets au stade « d'idéation » : kezaiko ?

Le stade d'idéation d'un projet est la première étape de sa construction. Il s'agit d'avoir identifié un besoin sur votre territoire, qui s'inscrit dans des enjeux de transition écologique et solidaire, et une solution qui permettrait de répondre à ce besoin. Vous n'avez cependant pas encore fait d'étude d'opportunité ou de faisabilité, ni déterminé un plan d'action pour trouver des ressources et mettre en œuvre votre projet.

Notre programme d'accompagnement est pensé pour vous permettre de passer de l'idée au projet, puis du projet à l'activité.

Est-il obligatoire de se déplacer pour suivre les rencontres collectives ou peut-on y avoir accès en ligne ?

Oui, sauf cas de force majeure ! Le présentiel reste plus simple pour le suivi d'une formation. Il vous permettra surtout de profiter du reste de la promotion sur des temps de codéveloppement, d'atelier collectifs et de célébration.

Les frais de déplacement pour se rendre aux temps collectifs sont-ils pris en charge par Colibris ?

Nous prenons en charge la totalité de vos frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sur chacun des

temps que nous vous proposons en présentiel.

Peut-on candidater si notre projet a pour but de se réaliser à l'étranger ?

Malheureusement non... Seuls les projets en France métropolitaine seront retenus pour des raisons d'organisation et de cohérence avec la raison d'être de ce programme d'accompagnement.

Si mon projet n'est pas sélectionné, mon idée est-elle en sécurité ?

Évidemment ! Colibris s'engage à ne divulguer aucune information concernant les projets qui ne seraient pas retenus.

Que se passe-t-il après les 18 mois d'accompagnement ?

Notre objectif est qu'au terme de cet accompagnement votre projet se soit transformé en une activité concrète sur le territoire. Dans le cas de projets complexes ou n'ayant pas encore bouclé leur plan de financement, votre activité ne sera certes pas lancée mais nous estimons que votre projet sera suffisamment mature pour voler de ses propres ailes ! Et si vous estimez avoir encore besoin d'un soutien, nous vous aiderons à mobiliser votre réseau et nous vous orienterons vers un autre programme d'accompagnement.

Si mon projet abouti avant les 18 mois, est-ce que je peux quitter le programme au milieu ?

Les mois de mai et juin permettront de définir des plans d'accompagnement personnalisés pour chacun de vos projets. Nous aménagerons le planning en conséquence afin que vous puissiez bénéficier du maximum de soutien. Si votre activité est créée et stabilisée avant la fin du programme et que vous estimez que ce dernier ne correspond plus à vos besoins vous êtes bien entendu libre d'y mettre fin.

Comment cet accompagnement est-il financé ?

Nous ne vous demandons pas de contribution financière pour bénéficier de notre accompagnement. Cela nous assure que toute personne puisse y avoir accès quelle que soit sa situation.

Le programme a néanmoins un coût : mobilisation de ressources humaines internes et externes, location de salles, prise en charge de vos frais de déplacement, constitution du fond d'ingénierie, productions de capsules vidéos... Si nous pouvons le prendre en charge, c'est grâce au soutien technique et financier de la Fondation SNCF et de nos communautés de bénévoles et cotisants. Au travers de ce programme, ils s'engagent à nos côtés et nous les remercions pour leur confiance !

Vous avez d'autres questions ?

S'il vous reste quelques questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : julie@colibris-lemouvement.org

Un programme porté par



Avec le soutien de

